

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique national et scientifique
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Basse-Normandie	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr	www.mhn.fr www.spn.mhn.fr
en3.en.deb.dgain@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mhn.fr

1.6 Responsables

1.1 Type	B (pSIC/SIC/ZSC)	30/11/1995
1.2 Code du site	FR2500079	12/01/2014
1.3 Appellation du site	Chausey	1.4 Date de compilation
1.5 Date d'actualisation		

1. IDENTIFICATION DU SITE

1	IDENTIFICATION DU SITE
2	LOCALISATION DU SITE
3	INFORMATIONS ECOLOGIQUES
4	DESCRIPTION DU SITE
5	STATUT DE PROTECTION DU SITE
6	GESTION DU SITE
7	
11	
12	

FR2500079 - Chausey



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
 Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

Muséum national d'histoire naturelle



Date d'édition : 25/10/2023
 Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne.
<http://icpn.mhn.fr/site/natura2000/FR2500079>



2. LOCALISATION DU SITE

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/07/2003
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 10/01/2011
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 01/10/2014

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029616609>

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : -1,78611°

Latitude : 48,8525°

2.2 Superficie totale

82836 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

99%

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
25	Basse-Normandie

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
50	Manche	1 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
50218	GRANVILLE

2.7 Région(s) biogéographique(s) Atlantique (100%)





3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I						Évaluation du site				
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale		
					Représentativité					
<u>1110</u> Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine		58889,53 (71 %)		G	A	C	B	B		
<u>1130</u> Estuaires		41,47 (0,05 %)		G	D					
<u>1140</u> Remparts boueux ou sableux exondés à marée basse		165,89 (0,2 %)		G	A	C	B	B		
<u>1160</u> Grandes criques et baies peu profondes		8,28 (0,01 %)		P	D					
<u>1170</u> Récifs		4147,15 (5 %)		G	A	C	A	A		
<u>1210</u> Végétation annuelle des laissés de mer		8,28 (0,01 %)		P	C	C	B	C		
<u>1230</u> Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques		24,88 (0,03 %)		G	B	C	C	C		
<u>1330</u> Praies-salées atlantiques (Glaucoc-Puccinellietalia maritima)		8,28 (0,01 %)		P	C	C	B	C		
<u>2110</u> Dunes mobiles embryonnaires		8,28 (0,01 %)		P	D					
<u>2120</u> Dunes mobiles du cordon littoral à <i>Ammophila arenaria</i> (dunes blanches)		8,28 (0,01 %)		P	B	C	C	C		
<u>2130</u> Dunes côtières fixées à végétation herbacée (dunes grises)	X	8,28 (0,01 %)		P	D					
<u>4030</u> Landes sèches européennes		16,59 (0,02 %)		G	C	C	C	C		

• PF : Forme prioritaire de l'habitat.



- **Qualité des données :** G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative » ; D = « Présence non significative ».
- **Superficie relative :** A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$.
- **Conservation :** A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».
- **Évaluation globale :** A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Groupe	Code	Espèce	Nom scientifique	Type	Population présente sur le site				Évaluation du site				
					Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	ALBIC/D			
					Min	Max				CIR/VI/P	Pop.	Cons.	Isol.
M	1349		<i>Tursiops truncatus</i>	w			i	C	G	A	A	C	A
M	1349		<i>Tursiops truncatus</i>	r			i	P	M	A	A	C	A
M	1349		<i>Tursiops truncatus</i>	c			i	C	G	A	A	C	A
M	1351		<i>Phocoena phocoena</i>	c			i	P	G	D			
M	1364		<i>Halichoerus grypus</i>	w			i	P	G	C	A	B	C
M	1364		<i>Halichoerus grypus</i>	c			i	C	G	C	A	B	C
M	1365		<i>Phoca vitulina</i>	w			i	P	G	D			
M	1365		<i>Phoca vitulina</i>	c			i	C	G	D			
P	1441		<i>Rumex rupestris</i>	p			i	P	P	C	B	A	B
I	1083		<i>Lucanus cervus</i>	p			i	C	M	D			
F	1095		<i>Petromyzon marinus</i>	c			i	P	DD	D			
F	1099		<i>Lampetra fluviatilis</i>	c			i	P	DD	D			
F	1102		<i>Alosa alosa</i>	c			i	P	DD	D			
F	1103		<i>Alosa fallax</i>	c			i	P	DD	D			
F	1106		<i>Salmo salar</i>	c			i	P	DD	D			
M	1304		<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	p			i	C	M	D			

• Groupe : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.



- Type : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- Unité : i = individu, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², biemales = Femelles reproductrices, males = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, stems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Poussettes, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, turfs = Touffes.
- Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P = espèce présente.
- Qualité des données : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- Population : A = 100 > p > 15 % ; B = 15 > p > 2 % ; C = 2 > p > 0 % ; D = Non significative.
- Conservation : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».
- Isolement : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- Evaluation globale : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Groupe	Code	Espèce	Nom scientifique	Population présente sur le site				Motivation											
				Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories									
				Min	Max			IV	V	A	B	C	D						
B			<i>Phalacrocorax aristotelis</i>			i	P			X									
B			<i>Tadorna tadorna</i>			i	P					X							
B			<i>Haematopus ostralegus</i>			i	P					X							
B			<i>Larus marinus</i>			i	P					X							
I			<i>Nucella lapillus</i>			i	P												X
I			<i>Ostrea edulis</i>			i	P												X
M			<i>Delphinus delphis</i>			i	P					X							X
M			<i>Globicephala melas</i>			i	P					X							X
M			<i>Grampus griseus</i>			i	P					X							X
O			<i>Fucus lutanus</i>			i	P												X
P			<i>Asplenium maritimum</i>			i	P												X
P			<i>Geranium sanguineum</i>			i	P												X
P			<i>Juncus capitatus</i>			i	P												X
P			<i>Polycarpon tetraphyllum</i>			i	P												X

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N01 : Mer, Bras de Mer	95 %
N02 : Rivières et Estuaires soumis à la marée, Vasières et bancs de sable, Lagunes (incluant les bassins de production de sel)	1 %
N03 : Marais salants, Prés salés, Steppes salées	1 %
N04 : Dunes, Plages de sables, Machair	1 %
N05 : Galets, Falaises maritimes, Ilots	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	1 %

Autres caractéristiques du site

Bien qu'au point 2.5 la superficie marine (non couverte par une région NUTS) indiquée est de 100%, il existe en fait une petite partie terrestre correspondant à l'archipel des Iles Chausey. Cette partie terrestre représente un peu moins de 0,1% de la superficie du site.

Archipel des Iles Chausey :

Les îles granitiques de Chausey constituent le plus vaste archipel d'Europe. L'amplitude des marées (près de 14 mètres) et les courants marins génèrent des paysages et des milieux très variés (multitude d'ilots rocheux reliés par de vastes étendues de sable et de vase offrant de multiples conditions de vie). Favorisée par le climat, une végétation hyper-océanique s'exprime pleinement sur les dunes et les falaises.

Zone marine au large des Iles Chausey :

Il convient de noter que le site présente des recouvrements d'habitats sur sa partie marine : l'habitat 1160 "Grandes criques et baies peu profondes" recouvre les habitats 1110 "Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine", 1140 "Replats boueux ou sables exondés à marée basse" et 1170 "récifs" représentant respectivement 71%, 0,2% et 5% du site.

Le site, en contact avec le littoral breton orienté nord, le littoral normand orienté ouest et la baie du Mont Saint-Michel, présente une grande variabilité des paramètres physico-chimiques (force et direction des courants et de la houle, température, salinité, taux de nutriments) et sédimentologiques, à l'origine de la complexité et de la richesse biologique du secteur.

Les fonds sont essentiellement constitués de sédiments graveleux et sableux, couvrant plus de 90% de l'extension. Les roches couvrent environ 4% du territoire, tout comme les zones à cailloutils, et se concentrent dans la partie sud-ouest du site, au large de la pointe du Grouin. On retrouve également des vases intralittorales, couvrant 1% du site, au nord-est des Iles Chausey et au sud vers la pointe du Grouin.

Les fonds de graviers, sur 45% de la surface du site, sont parcourus par des bancs de sables graveleux et moyens (39%), sur la quasi-totalité du site. On observe un gradient granulométrique, où les sables sont de plus en plus fins en allant vers la côte occidentale du Cotentin. Les sables fins se retrouvent ainsi à l'est du site, couvrant environ 5% de sa surface. A noter que l'on trouve, à proximité des vasières, des zones de cailloutils, graviers ou sables envasés, couvrant 2% du site.

Vulnérabilité

: Archipel des Iles Chausey :

- Milieux fragiles sensibles (dunes et pelouses) soumis à une fréquentation touristique importante.

- Dynamique d'extension et de fermeture des landes.

- Déplacement des colonies d'oiseaux marins nicheurs sur les ilots non habités.

- Pêche à pied pouvant induire un appauvrissement progressif des stocks de certaines espèces vulnérables (Praire, Mactre par exemple).



DEBOU G. et DEMONGIN L., 1997 - Réserve des Iles Chausey. Bilan 96. Projets 97. Groupe Ornithologique Normand. 37 p.

DEBOU G. et al., 1998 - E.R.G. 1997. Etat des réserves du GONm. Année septembre 1996 à août 1997. Groupe Ornithologique Normand, 67 p.

DAVESNE, 1980 - Quelques réflexions sur l'impact sédimentologique d'une usine marémotrice en baie du Mont Saint Michel (projet Chausey). Rapport EDF (LNH) n° HE042/80.32.

CRMM, 1980-2005. Données d'échouage de Mammifères marins par commune entre 1980 et 2005. Centre de Recherche sur les Mammifères Marins (CRMM).

CNEOXO ELGMN, 1981 - Etude écologique d'avant projet du site marémoteur du Golfe Normano-Breton. Contrat CNEOXO-EDF.

CNEOXO-ALSTHOM, 1975 - Etude de premier stade d'aménagement à buts multiples en Baie de Chausey.

Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres, Novembre 2002 - Document d'objectifs SIC FR2500079 "les Iles Chausey" 109 p., DIREN Basse-Normandie.

Comité Interrégional de Normandie de la Fédération Française et de Sports Sous-Marins - Stage de biologie sous-marine : Iles Chausey, Mars 1999.

BERTRAND J., PERONNET I., 1981 - Pêche et conchyliculture dans le Golfe Normano-Breton. Préliminaires à une étude d'impact d'unité marémotrice. ISTPM.

BENSETTI F. & GAUDILLAT V., 2002 - Espèces animales. Cahiers d'habitats Natura 2000, T. 7. La Documentation française. 353 p.

BENSETTI F. & GAUDILLAT V., 2002 - Habitats côtiers. Cahiers d'habitats Natura 2000, T. 2. La Documentation française. 399 p.

4.5 Documentation

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	0 %
Etablissement public	0,01 %
Domaine communal	0,01 %
Domaine public maritime	99,7 %

4.4 Régime de propriété

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

Incidents négatifs			
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]
Intérieur / Extérieur	[o b]		
Incidents positifs			
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]
Intérieur / Extérieur	[o b]		



FOURNIER J., décembre 2002 - Catalographie des herbiers de phanérogames marines de l'archipel de Chausey. DIREN Basse-Normandie, 21 p.

FOURNIER J. et al., septembre 2004 - Premières évaluations SPOT 5 pour la cartographie des habitats benthiques littoraux de l'archipel de Chausey. CNRS, DIREN Basse-Normandie, 94 p.

FOURNIER J. & LE VOT M., 2006 - Cartes de l'Archipel des îles Chausey (nature des fonds, morpho-sédimentologie, répartition).

GECC, 1999-2003. Observations de grand Dauphin (*Tursiops truncatus*) relevées par le Groupe d'Etude des Cétacés du Cotentin (GECC) entre 1999 et 2003.

Groupe Mammalogique Normand, 2004 - Les Mammifères Sauvages de Normandie : Statut et répartition. Nouv. éd. revue et augmentée. GMN, 306 p.

GRALL J., 2003. Fiche de synthèse sur les biocénoses : les bancs de maërl, REBENT, 20 p.

GRUET Y., 1976 - Présence de l'algue japonaise *Sargassum muticum* Yendo (Fensholt) sur la côte française en Normandie. Bulletin Société Sciences naturelles Ouest France. Tome LXXIV.

JEGOU J.M., GREZE J.Y., 1977 - Îles Chausey-groupe de travail parcs et réserves en milieu marin. Ministère de la Culture et de l'Environnement, Direction de la Protection de la Nature - Centre National pour l'Exploitation des Océans, Unité littoral, 126 p.

LAHAYE V., MAUGER G. (2000) - GECC - Site fidelity, movement patterns and group mixing of normandy Bottlenose Dolphins (*Tursiops truncatus*). 14th Annual Conference of the European Cetacean Society, Cork, Ireland, 2-5 April 2000.

LIVORY A., 1996-1997 - La flore de Chausey : un archipel sous la loupe des botanistes. L'Argiope, 15 : 87 p.

LIVORY A., 1997-1998 - Crabes de la Manche. Le point des connaissances. L'Argiope N°s 18-19. Automne 1997-Hiver 1998.

MAUGER G., 2003 - Distribution des Grands dauphins dans le secteur ouest Cotentin : suivi des déplacements. Rapport provisoire. Groupe d'Etude des Cétacés du Cotentin (GECC).

MEERSMAN P. et al. (2002) - GECC - Use of a sightings network including professional marine users in the study of a population of bottlenose dolphins in Normandy, France. 16th Annual Conference of the European Cetacean Society, Liege, Belgium, 7-11 April 2002.

NOTER de C., 1994 - L'environnement des îles Chausey : biodiversité et évolution de l'ichtyofaune. Mémoire de DEA, Université Paris IV/Museum National d'Histoire Naturelle.

POURREAU J., 1985 - Les Tursiops de l'été 1984 (11 au 19 août). Le petit Lérot. Bulletin du G.M.N. n°11. janvier 1985. pp. 15 à 23.

REBENT Ifremer-Université-CNRS, 2003. Les bancs de maërl en Bretagne - Inventaire des sites (1967 à 2002) à une échelle comprise entre le 1/20000 et le 1/250000 sous forme de polygones. Synthèse de sources diverses.

REBENT Ifremer-EFHE-Université, Produit 2005. Cartographie biomorphosédimentaire du golfe normano-breton : Source B. Guillaumont et al., 1987, Etude régionale intégrée du golfe normano-breton, carte biomorphosédimentaire de la zone intertidale au 1/25000, côte Ouest du Cotentin et baie du Mont Saint-Michel, Ifremer-DEFO-87.17-EL

RETIERE C., 1979. Contribution à la connaissance des peuplements benthiques du golfe normano-breton. Produit numérique REBENT Ifremer-MNHN, 2003.

ROCAMORA G. et al., 1994 - Les Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux en France. L.P.O., Ministère de l'Environnement, 339 p.

SERVICE HYDROGRAPHIQUE ET Océanographique DE LA MARINE. Carte SHOM 7156 De la Pointe du Grouin à la Pointe d'Agon - Baie du Mont-Saint-Michel - Îles Chausey au 1/48 752 - Publication 1994

SERVICE HYDROGRAPHIQUE ET Océanographique DE LA MARINE. Carte SHOM 7156 G - Carte de Sédimentologie (nature des fonds) De la Pointe du Grouin à la Pointe d'Agon - Baie du Mont-Saint-Michel - Îles Chausey au 1/48 752 - Edition 2003





Date d'édition : 25/10/2023
 Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne.
<http://inpn.mnhn.fr/site/naturea2000/FR2500079>

SIBLET J.Ph. & VAUDIN A.C., 2007 - Justification des zonages NATURA 2000 en mer. Rapport MNHN-SPN/MEDAD. 34 p.

THOUIN F., 1980-1983 - Cartographie et étude des populations de laminaires de Basse-Normandie. Université de Caen, 59 p.

TOUPOINT N., août 2005 - Vénériculture et habitats intertidaux des îles Chausey. Cas des banquettes à Lanice conchilega. Rapport de Master II professionnel. Laboratoire maritime de Dinard. Université de Lille I. 63 p.

VASLET D., LARSONNEUR C. et AUFFRET J.-P., 1978. Carte des sédiments superficiels de la Manche et notice. BRGM éd., Orléans. Produit numérique Rebert Ifremer-BRGM, au 1/500 000, sous forme de polygones.

WALKER P., 2001. Dynamique sédimentaire dans le Golfe Normand-Breton. Intérêt de l'imagerie par sonar à balayage latéral. Université de Caen, 288 p.

WARENBOURG C. et al. (2005) - GECC - Bottlenose dolphins (Tursiops truncatus) in Normandy's coastal waters : preliminary results and indications of a resident population. 19th Annual Conference of the European Cetacean Society, La Rochelle, France, 2-7 april 2005.

Lien(s) :

5.1 Types de designation aux niveaux national et régional

Code	Designation	Pourcentage de couverture
00	Aucune protection	%
32	Site classé selon la loi de 1930	1 %
52	Réserve de chasse et de faune sauvage d'ACCA	1 %
54	Réserve de chasse et de faune sauvage du domaine public maritime	%

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Designés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

Designés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Designation du site

Liste des codes designations non reportés dans le nouveau FSD :

Code Designation : FR33 ; Couverture : 1

- Le site constitue un "espace remarquable du littoral" au sens de l'article L146-6 du code de l'urbanisme (complément de la rubrique 5.1).

- Des terrains sont en cours de transfert au Conservatoire du Littoral.

Extension en mer du Site d'Importance Communautaire n°FR2500079 " Les Iles Chausey " arrêté par décision de la Commission européenne du 12 novembre 2007.

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Syndicat Mixte Littoral Normand

Adresse : 5/7 rue Fémagnie - BP 546 14037 CAEN cedex

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation

Services de l'Etat sous l'autorité du Préfet de la Manche et du Préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord

Préfecture de la Manche - 50009 - Saint-Lô cedex. Tél : 02 33 75 49 50

Préfecture maritime de la Manche et de la mer du Nord - Bureau Environnement Maritime - Division Action de l'Etat en Mer - 50115 CHERBOURG CEDEX - Tél : 02 33 92 60 61 / Fax : 02 33 92 59 26

La gestion du DPM des Iles Chausey (environ 5000 ha) a été confiée par l'Etat au Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres.

Adresse : Délégation Normandie - 5/7 rue Fémagnie - BP 546 - 14037 CAEN cedex - Tél : 02 31 15 30 90 / Fax : 02 31 15 30 99

Le comité de pilotage conjointement mis en place par le Préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord et le Préfet terrestre coordonnateur réunira l'ensemble des acteurs concernés par le site dont les organisations socio-professionnelles et de loisirs nautiques. Ce comité aura pour rôle de compléter le document d'objectifs existant pour la partie marine étendue. Ces compléments devront définir les préconisations de gestion nécessaires à la préservation durable des espèces et milieux marins d'intérêt communautaire concernés.

Après un diagnostic écologique de l'extension et des différentes activités s'y exerçant, des mesures seront proposées au regard des enjeux de conservation durable des habitats et espèces d'intérêt communautaire ayant justifié la proposition du site Natura 2000, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales et culturelles, ainsi que des particularités régionales ou locales. Pour ce faire, le comité de pilotage et l'opérateur local en charge de la rédaction du document d'objectifs pourront utilement s'appuyer sur les références technico-économiques pour les mesures de gestion des sites Natura 2000 en milieu marin concernant les activités de pêche, d'aquaculture et de plaisance (commande passée auprès de l'Agence des aires marines protégées).

S'agissant des différentes activités, plans, programmes, travaux ou projets d'aménagement, ils pourront avoir lieu au sein ou à proximité du site " Chausey DH " pour autant qu'ils ne s'exonèrent



pas des objectifs de conservation du site. S'ils sont susceptibles d'affecter le site de façon notable, individuellement ou en raison de leurs effets cumulés, ils devront faire l'objet d'une évaluation de leurs incidences sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire ayant justifié le site. Dès lors, les porteurs de projets pourront s'appuyer sur les guides méthodologiques élaborés à l'échelon national :

- guide pour l'évaluation des incidences des projets d'extraction de granulats marins sur les sites Natura 2000 (en cours) ;
- guide sur l'évaluation des incidences des dragages des chenaux de navigation et des immersions sur l'état de conservation des sites Natura - GEODE / BCEOM, août 2007 - (volet clapage en site Natura 2000 marin en cours de rédaction) ;
- guide sur l'étude d'impact des projets éoliens (volet mer en cours de rédaction) ;
- guide sur l'évaluation des incidences des projets de création et d'extension de ports de plaisance et de sites de mouillages organisés (en cours).

Au sein du site, les activités de défense exercées sont en particulier :

- des missions opérationnelles de surveillance, de police, de défense ou de service public (sauvetage, assistance, lutte antipollution, etc.) par des navires ou des embarcations de la Marine nationale et de la gendarmerie maritime ;
- des missions de recherche et de neutralisation d'explosifs immergés en mer ou sur l'estran par des navires, des embarcations ou des plongeurs de la Marine nationale ;
- des missions opérationnelles et des patrouilles de surveillance, de police, de défense ou de service public par des aéronefs militaires sans restriction d'altitude ;
- des exercices et entraînements de navires de la Marine nationale ou de la gendarmerie maritime ;
- des exercices et entraînements d'aéronefs militaires (hélicoptères sans restriction d'altitude, avions à 500 pieds terre et 100 pieds mer minimum) ;
- des exercices et entraînements de plongeurs et de commandos de la Marine nationale (entraînements nautiques, aériens et terrestres) ;
- des exercices et entraînements des forces spéciales du centre parachutiste d'entraînement aux opérations maritimes (CPFOM) de Roscanvel (29), sans restriction de lieu ou de période : activités sous-marines, aériennes et de surface ;
- des opérations aéroportées (largage de parachutistes) et des exercices d'instruction de type commando, manoeuvres, exercices amphibies interarmées (exemple SKREO de niveau national) en Baie du Mont Saint-Michel.

Plus généralement, les espaces marins inclus dans le périmètre du site sont mobilisés pour assurer la protection du territoire national, y compris à un niveau stratégique.

La pérennisation de l'ensemble des activités et des missions précitées (activités de défense, d'assistance et de sauvetage, de prévention et de lutte contre la pollution et de police en mer) ne devra pas être remise en cause par la désignation du site.



natura2000@mnhn.fr		en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr
www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr	www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr	www.developpement-durable.gouv.fr
MNHN - Service du Patrimoine Naturel	DREAL Basse-Normandie	Ministère en charge de l'écologie
Responsable technique national et scientifique	Responsable du site	Responsable national et européen

1.6 Responsables

30/06/1988

1.4 Date de compilation

30/09/2008

1.5 Date d'actualisation

A (ZPS)

1.1 Type

FR2510037

1.2 Code du site

Chausey

1.3 Appellation du site

1. IDENTIFICATION DU SITE

1	IDENTIFICATION DU SITE
2	LOCALISATION DU SITE
3	INFORMATIONS ECOLOGIQUES
4	DESCRIPTION DU SITE
5	STATUT DE PROTECTION DU SITE
6	GESTION DU SITE
11	

FR2510037 - Chausey



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
 Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (PSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)



Date d'édition : 26/10/2023
 Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne.
<http://mnhn.fr/sites/natura2000/fr/FR2510037>

2. LOCALISATION DU SITE

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 06/01/2005

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : http://www.legifrance.gouv.fr/lo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000022896942

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : -1,78611°

Latitude : 48,85222°

2.2 Superficie totale

82426 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

100%

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
53	Bretagne
25	Basse-Normandie

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
35	Ille-et-Vilaine	0 %
50	Manche	0 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
35049	CANCALE
50218	GRANVILLE

2.7 Région(s) biogéographique(s) Atlantique (100%)

Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne.
<http://inpn.mnhn.fr/site/nature2000/FR2510037>

Date d'édition : 25/10/2023





3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I				Évaluation du site				
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D Représentativité	A B C D Superficie relative	A B C D Conservation	Évaluation globale

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative » ; D = « Présence non significative ».
- **Superficie relative** : A = 100 > p > 15 % ; B = 15 > p > 2 % ; C = 2 > p > 0 % .
- **Conservation** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».
- **Évaluation globale** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Groupe	Code	Nom scientifique	Espèce	Type	Population présente sur le site				Évaluation du site						
					Taille		Unité	Cat. C I R V P	Qualité des données	A B C D Pop.	Cons.	A B C D			
					Min	Max						Isol.	Glob.		
B	A191	<i>Sterna sandvicensis</i>		w			i	P							
B	A191	<i>Sterna sandvicensis</i>		c			i	P							
B	A193	<i>Sterna hirundo</i>		r	48	48	p	P		C					
B	A193	<i>Sterna hirundo</i>		c			i	P		C					
B	A199	<i>Uria aalge</i>		w	30	30	i	P		C					
B	A199	<i>Uria aalge</i>		c	34	34	i	P		C					
B	A200	<i>Alca torda</i>		w	45	45	i	P		A					
B	A200	<i>Alca torda</i>		r	11	17	p	P		A					
B	A200	<i>Alca torda</i>		c			i	P		A					



B	A384	<i>Puffinus puffinus mauritanicus</i>	C				i	P			C		
B	A001	<i>Gavia stellata</i>	w	1	3		i	P			A		
B	A002	<i>Gavia arctica</i>	w	5	5		i	P			C		
B	A007	<i>Podiceps auritus</i>	w	5	12		i	P			B		
B	A008	<i>Podiceps nigricollis</i>	w				i	P			D		
B	A013	<i>Puffinus puffinus</i>	w				i	P					
B	A014	<i>Hydrobates pelagicus</i>	C				i	P					
B	A016	<i>Morus bassanus</i>	w				i	P					
B	A016	<i>Morus bassanus</i>	r				i	P					
B	A016	<i>Morus bassanus</i>	C				i	P					
B	A017	<i>Phalacrocorax carbo</i>	w	20	500		i	P			B		
B	A017	<i>Phalacrocorax carbo</i>	r	230	235		p	P			B		
B	A018	<i>Phalacrocorax aristotelis</i>	w				i	P			A		
B	A018	<i>Phalacrocorax aristotelis</i>	r	890	2000		p	P			A		
B	A048	<i>Tadorna tadorna</i>	w	20	20		i	P			C		
B	A048	<i>Tadorna tadorna</i>	r	40	50		p	P			C		
B	A063	<i>Somateria mollissima</i>	w	50	210		i	P			A		
B	A065	<i>Melanitta nigra</i>	w				i	P					
B	A065	<i>Melanitta nigra</i>	C				i	P					
B	A069	<i>Mergus serrator</i>	w	85	100		i	P			A		
B	A069	<i>Mergus serrator</i>	r	1	1		p	P			A		
B	A130	<i>Haematopus ostralegus</i>	w	350	500		i	P			A		
B	A130	<i>Haematopus ostralegus</i>	r	100	500		p	P			A		



B	A130	<i>Haematopus ostralegus</i>	c				i	P			A				
B	A141	<i>Ploveris squatarola</i>	w	190	250		i	P			C				
B	A148	<i>Calidris maritima</i>	w	15	35		i	P			B				
B	A148	<i>Calidris maritima</i>	r	32	49		p	P			B				
B	A162	<i>Tinga totanus</i>	w	50	80		i	P			B				
B	A169	<i>Arenaria interpres</i>	w	160	300		i	P			B				
B	A179	<i>Larus ridibundus</i>	w				i	P							
B	A179	<i>Larus ridibundus</i>	c				i	P							
B	A182	<i>Larus canus</i>	w				i	P							
B	A182	<i>Larus canus</i>	c				i	P							
B	A183	<i>Larus fuscus</i>	r	95	181		p	P			C				
B	A184	<i>Larus argentatus</i>	w				i	P			D				
B	A184	<i>Larus argentatus</i>	r	1292	1457		p	P			D				
B	A187	<i>Larus marinus</i>	r	340	750		p	P			A				

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², biemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, stems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Poussettes, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, tees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P = espèce présente.
- **Qualité des données** : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».
- **Isolément** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Groupe	Code	Espèce	Nom scientifique	Population présente sur le site				Motivation							
				Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories					
				Min	Max			IV	V	A	B	C	D		
B			<i>Columba palumbus</i>	10	15	p	P			X					
B			<i>Streptopelia decaocto</i>	9	31	p	P			X				X	
B			<i>Streptopelia turtur</i>	1	1	p	P			X				X	
B			<i>Cuculus canorus</i>	1	1	p	P			X				X	
B			<i>Anthus spinoletta petrosus</i>	5	8	p	P								X
B			<i>Anthus pratensis</i>	1	3	p	P			X				X	
B			<i>Parus caeruleus</i>	1	1	i	P			X				X	
B			<i>Parus major</i>			i	P			X				X	
B			<i>Certhia brachydactyla</i>			i	P			X				X	
B			<i>Phoenicurus phoenicurus</i>			i	P			X				X	
B			<i>Saxicola rubetra</i>			i	P			X				X	
B			<i>Saxicola torquata</i>			i	P			X				X	
B			<i>Oenanthe oenanthe</i>			i	P			X				X	
B			<i>Cettia cetti</i>	1	1	p	P			X				X	
B			<i>Sylvia borin</i>	1	2	i	P			X				X	
B			<i>Sylvia atricapilla</i>	1	18	p	P			X				X	
B			<i>Muscicapa striata</i>	1	1	p	P			X				X	
B			<i>Eiœdula hypoleuca</i>			i	P			X				X	
B			<i>Corvus corone corone</i>	1	3	p	P							X	





B		<i>Carduelis chloris</i>	34	38	i	P			X		X	
B		<i>Carduelis cannabina</i>	50	50	i	P			X		X	
B		<i>Emberiza citrinella</i>			i	P			X		X	

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = Individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², biemales = Femelles reproductrices, cnales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, stems = Tiges florales, grids 1x1 = Grille 1x1 km, grids 10x10 = Grille 10x10 km, grids 5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe ou est inscrite l'espèce (directive « Habitats ») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N01 : Mer, Bras de Mer	95 %
N02 : Rivières et Estuaires soumis à la marée, Vasières et bancs de sable, Lagunes (incluant les bassins de production de sel)	1 %
N03 : Marais salants, Prés salés, Steppes salées	1 %
N04 : Dunes, Plages de sables, Machair	1 %
N05 : Galets, Falaises maritimes, Ilots	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phygana	1 %

Autres caractéristiques du site

Bien qu'au point 2.5, la superficie marine (non couverte par une région NUTS) indiquée est de 100%, il existe en fait une petite partie terrestre, correspondant à l'archipel des Iles Chausey. Cette partie terrestre représente un peu moins de 0,1% de la surface du site.

Vulnérabilité

: Quelques débarquements intempestifs de plaisanciers sur les îlots en période de nidification malgré l'interdiction. Pression de la pêche artisanale et plaisancière à évaluer.

Zone marine étendue : Concernant la zone marine, un certain nombre d'activités anthropiques s'y exercent (pêche professionnelle et de loisirs, sports nautiques, activités portuaires...) qu'il conviendra d'identifier plus finement dès la phase de gestion. Leurs effets sur la conservation des populations d'oiseaux d'intérêt communautaire, qu'ils soient positifs, négatifs ou neutres, restent à apprécier par l'amélioration des connaissances dans le cadre de l'élaboration puis de la mise en œuvre du document d'objectifs du site ou de l'évaluation des incidences des éventuels projets à venir.

4.2 Qualité et importance

Information supplémentaire sur les oiseaux de l'Archipel des Iles Chausey : Grand Cormoran dont race continentale sur critères morphologiques et nidification plus précoce.

Aigrette garzette présente toute l'année, non nicheur. Sterne caugék : occasionnelle - une quarantaine de couples en 1994.

3 espèces de Plongeurs en passage.

Ce site est le premier site français pour la nidification de Cormoran huppé, Goéland marin, Huitrer-pie, et Tadome de belon. Aussi le seul site français de nidification de Harle huppé (1 couple).

Zone marine au large des Iles Chausey :

Le site, en contact avec le littoral breton orienté nord, le littoral normand orienté ouest et la Baie du Mont Saint-Michel, présente une fréquentation régulière et importante d'oiseaux marins dont certains sont d'importance communautaire, migrants pour l'essentiel ou visés dans l'annexe 1 de la Directive Oiseaux.

Des échanges de populations d'oiseaux entre le site Natura 2000 intégrant Chausey, d'une part, et la Baie du Mont Saint-Michel, d'autre part, sont attestés et témoignent de la complémentarité des deux secteurs sur le plan ornithologique.

Espèces nicheuses :

De nombreuses espèces sont présentes l'été, lors de leur période de nidification. En contact direct avec des sites de nidification connus et faisant déjà l'objet d'une gestion durable, la zone marine du site Chausey DO constitue une zone très fréquentée par ces espèces nicheuses, notamment pour l'alimentation.

Avec près de 2000 couples de Cormoran huppé, Chausey héberge plus de 1% des effectifs mondiaux nicheurs de cette espèce.

Egalement, le Grand Cormoran niche régulièrement sur Chausey ainsi que le Goéland marin (750 couples environ).

Notons aussi que le Tadome de Belon (une cinquantaine de couples), le Goéland argente (en fort déclin), le Goéland brun (en petit nombre) et la Sterne pierregarin se reproduisent à Chausey.





Date d'édition : 25/10/2023
 Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne.
<http://npo.mnhn.fr/sites/default/files/medias/2000/FR2510037>

L'archipel constitue par ailleurs le seul site français de nidification régulière pour le Harle huppé. On peut remarquer également la présence des Fous de Bassan, provenant de la colonie de reproduction des Sept Îles, qui viennent pêcher dans ce secteur.

Espèces en migration, en estivage ou en hivernage :

Le site abrite des stationnements de Macreuses noires hivernantes et migratrices, en complément des 6000 à 15000 individus régulièrement recensés en Bate du Mont Saint-Michel. De même, la présence du Puffin des Baléares qui stationne au large de Carolles avec des effectifs pouvant atteindre 2000 individus (comme à la mi-septembre 1997 par exemple) est avérée sur le site. Parmi les espèces hivernantes, on peut également citer l'Eider à duvet, le Harle huppé (une centaine d'individus à Chausey), les Plongeurs catmarin, arctique et imbrin, les Grèbes huppé et esclavon, la Bernache cravant (200 individus environ à Chausey), le Guillemot de Troil et le Pingouin torda. Il est à noter que pour ces 2 dernières espèces, le site constitue par ailleurs une zone d'élevage et de nourrissage des jeunes. De plus, en migration peuvent être observés le Puffin des anglais, les Sternes caugek et pierregarin, la Guffette noire. Les Mouettes mélanocéphale et pygmée sont aussi présentes en période inter-nuptiale.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives			
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code] Intérieur / Extérieur [libellé]
Incidences positives			
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code] Intérieur / Extérieur [libellé]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphate/phosphore, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Domaine communal	%
Domaine de l'état	%
Domaine privé de l'état	%
Domaine public maritime	%
Eaux territoriales	99,9 %

4.5 Documentation

Documentation list handwritten and barely legible in places.

Hamel G., 1938 - Îles Chausey - groupe de travail parc et réserve en milieu marin

Jegou J.M., Crézé J.Y., 1977 - Les Îles Chausey - Bibliographie

Bibliothèque municipale de Granville, 1981 - Brochures, articles de revues et cartes de cette bibliothèque.- Ed. DPN - CNEYO

Pourreau J., 1985 - Les Tursiops de l'été 84 (11 au 19 Août) in : Le Petit Lérôt. Bulletin du groupe Mammalogique Normand. N° 11, Janvier 1985 pp 15-23

Güter J.C., mai 1951 - La chasse aux Iles Chausey in Revue normale de la Chasse.

Guy Barthélemy - Chausey par 71 cartes postales. Ed. Pélican 1981

Dauby de Virville A.D., 1938 - Observations sur la flore des Iles Chausey faites au cours de la croisière du laboratoire de Dinard (24-30 Août 1938). Bulletin du laboratoire Maritime du Dinard. Fasc XX pp 6-22

Brihamant J., 1963 - Observation aux Iles Chausey. Alauda, Revue Internationale d'Ornithologie. XXXI, n° 1

Ferry C., 1960 - Observations ornithologiques aux Iles Chausey, Manche. Alauda, Revue Internationale d'Ornithologie. XXVIII n° 1

Jourdan Pierre, Les Iles Chausey. Imp Jaqueline St.Lô.

Réserve conventionnée des Iles Chausey - bilan 1998, projets 1999 - Gérard Debout, Laurent Demongin, GONM

Réserve conventionnée des Iles Chausey - bilan 1998/1999, projets 1999/2000 - Gérard Debout, Laurent Demongin, GONM

Réserve conventionnée des Iles Chausey - bilan 1999/2000, projets 2000/2001 - Gérard Debout, Laurent Demongin, Fabrice Gallien, GONM

Réserve conventionnée des Iles Chausey - bilan 2000/2001, projets 2001/2002 - Gérard Debout, Laurent Demongin, Fabrice Gallien, Sébastien Provost, GONM

Debout G., Gallien F. & Provost S., décembre 2006 - Réserve des Iles Chausey - Bilan 2005/2006, Projets 2006/2007. Groupe Ornithologique Normand. 33 p.

Debout G., GONM, décembre 2001 - Bilan de ZPS bas-normandes : Littoral augeron, Baie d'Orme, Falaises du Bessin, Iles Saint-Marcouf, Havre de Sienne, Iles Chausey, Baie du Mont Saint-Michel - septembre 2000 à août 2001. DIREN de Basse-Normandie. p 24-25.

Debout G., GONM, décembre 2000 - Bilan de ZPS bas-normandes : Littoral augeron, Falaises du Bessin, Iles Saint-Marcouf, Iles Chausey, Baie du Mont Saint-Michel - septembre 1999 à août 2000. DIREN de Basse-Normandie. p 18-20.

Decuynck B. & al., mars 2007 - Synthèse des dénombremments d'anatidés et de foulques hivernant en France à la mi janvier 2006. Wetlands International, LPO.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
00	Aucune protection	%
32	Site classé selon la loi de 1930	1 %
52	Réserve de chasse et de faune sauvage d'ACCA	1 %
54	Réserve de chasse et de faune sauvage du domaine public maritime	%

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :



Le comité de pilotage conjointement mis en place par le Préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord et le Préfet terrestre coordonnateur réunira l'ensemble des acteurs concernés par le site dont les organisations socio-professionnelles et de loisirs nautiques. Ce comité aura pour rôle de compléter le document d'objectifs en cours de rédaction pour la partie marine étendue. Ces compléments devront définir les préconisations de gestion nécessaires à la préservation durable des espèces d'oiseaux marins d'intérêt communautaire concernés.

Après un diagnostic écologique du site et des différentes activités s'y exerçant, des mesures seront proposées au regard des enjeux de conservation durable des oiseaux d'intérêt communautaire ayant justifié l'extension du site Natura 2000, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales et culturelles, ainsi que des particularités régionales ou locales. Pour ce faire, le comité de pilotage et

6.3 Mesures de conservation

Oui
 Non, mais un plan de gestion est en préparation.
 Non

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

6.2 Plan(s) de gestion

Organisation : SCI des Iles Chausey Municipalité de Granville Groupe Ornithologique Normand Préfecture de la Manche Préfecture Littoral
 Adresse :
 Courriel :

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

6. GESTION DU SITE

Extension en mer de la Zone de Protection Spéciale n°FR2510037 " Iles Chausey " désignée par arrêté ministériel du 6 janvier 2005.

Réserve libre du Groupe Ornithologique Normand.
 Espace faisant partie de l'inventaire ZNIEFF.
 L'archipel est désigné en SIC au titre de ses habitats terrestres et marins.

Liste des codes désignations non reportés dans le nouveau FSD :
 Code Désignation : FR33 ; Couverture : 1

5.3 Désignation du site

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

